

Centre d'aide, de prévention et de traitement de la toxicomanie du Val-de-Travers (CAPTT)

Contact



Adresses

Centre d'aide, de prévention et de traitement de la toxicomanie du Val-de-Travers (CAPTT)
Ruelle du Guilleri 8
2114 Fleurier



Mail

captt@ne.ch



Téléphone

032 860 12 12



Site

www.captt.ch



Fax

032 860 12 10



Horaires

Temps d'accueil : • Du lundi au vendredi : 8h00-8h30; 10h30-11h30; 17h00-18h00. • En dehors de ces horaires les rendez-vous sont obligatoires

Informations complémentaires

Statut juridique

Centre dépendant de la Fondation Neuchâtel Addictions

Population concernée

Personnes touchées de près ou de loin par les problèmes de dépendance ou de risques de dépendance : consommateurs, familles, proches et jeunes.

Langues

Français

Rayon géographique

Val-de-Travers

Procédure d'admission

Pour accéder à un traitement de substitution, la personne doit être vue par un-e référent-e psychosocial-e, le médecin et le psychothérapeute.

Fonctions et bénévolat

• Personnel de direction et

d'administration

• Personnel médical et soignant: médecin, psychothérapeute et laborantine
• Personnel socio-éducatif, socio-professionnel et psycho-social

Prix de la cotisation

Les prestations du CAPTT sont gratuites. Toutefois les prestations médicales peuvent donner lieu à une participation financière du patient dans le cadre de la franchise ou des 10 % à la charge de l'assuré.

Buts

1. Prévention primaire
Séances et activités d'information et de sensibilisation, recherche, accompagnement, formation.
Tous publics.

Ligne de principe : promotion de la santé et de la qualité de vie.

2. Prévention secondaire
Information, sensibilisation, écoute, accompagnement, médiation, orientation, appui psycho-social, évaluation de situation et de ressources, entretiens de réseaux et de familles.

Proposition d'alternative à des peines d'amende pour consommation de cannabis.

Publics cibles : jeunes en risques et personnes de leurs contextes.

Ligne de principe : confidentialité, cadrage de la demande et des ressources, gestion de crise, accompagnement pratique.

3. Prévention tertiaire

Soins, traitements de substitution et accompagnements psycho-sociaux de personnes toxico-dépendantes.

Public cible : personnes toxico-dépendantes ou en problématique de dépendance et/ou leurs proches.

Ligne de principe : cadrage de la demande et des ressources, caractère de libre adhésion, confidentialité, mise en valeur des compétences, promotion de la qualité de vie, travail en réseau.

4. Aide à la Survie

Programme d'aides spécifiques aux consommateurs, accueil, écoute, conseils et réflexions santé-hygiène-nutrition, campagnes d'informations et propositions de bilan de santé.

Ligne de principe : écoute, cadrage de la demande, non-jugement et non-anticipation du besoin.

Prestations

Le CAPTT organise ses horaires principalement en fonction des activités relevant du mandat tertiaire :

- Une ouverture quotidienne permettant la distribution des traitements de substitution sur trois tranches horaires. Ces trois tranches sont intégrées à un temps de permanence qui permet aux patients d'accéder à un des membres de l'équipe pour toutes sortes de besoins.
- Des consultations médicales, en principe sur rendez-vous. Il arrive que des consultations soient organisées en dernière minute selon l'urgence à prendre en compte. Notre médecin participe si besoin aux rencontres de réseau.
- Des consultations psychothérapeutiques ou de soutien psychologique ont lieu sur rendez-vous (ouvrant la possibilité de rencontre de réseau ou d'intervision entre les intervenants et le patient).
- Des appuis sur le plan administratif (ou pour toute démarche écrite nécessitant une action suivie) sont organisés à notre secrétariat sur rendez-vous mais souvent aussi de façon spontanée au moins pour la première demande.
- Des prestations psycho-sociales en entretien individuel, centrées sur la personne, pouvant consister aussi en accompagnements à l'extérieur (démarches de présentation, de rencontre d'autres parties, de travail en réseau avec d'autres intervenants, etc.) ou en entretiens d'écoute, d'évaluation et d'élaboration.
- Des prestations de maintien de l'insertion sociale, développées en particulier dans le cadre du concept de l'Aide à la Survie et de la réduction des risques. Ces prestations s'organisent de façons différenciées : des possibilités de travail occupationnel à l'Atelier multimédia ou à l'Atelier-bois (essai libre sur demande avant convention de rythme) ou des aides ciblées sur des objectifs de mise au point et de préparation avant l'insertion.

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch